

Chenilles processionnaires du chêne et du pin

ATTENTION DANGER !



La chenille processionnaire vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

En raison d'un hiver particulièrement clément, les chenilles processionnaires sont exceptionnellement précoces cette année et représentent dès à présent **un danger pour l'homme et les animaux à ne pas prendre à la légère.**

Ces chenilles provoquent de graves réactions allergiques :



- Réactions au niveau des yeux
- Rougeurs et démangeaisons sur la peau
- Difficultés respiratoires

Ne pas s'approcher et surtout ne pas les toucher !

Les poils de la chenille processionnaire sont très urticants.

Vous avez des chenilles processionnaires dans VOTRE jardin : C'est de VOTRE responsabilité ! IL FAUT AGIR VITE !

- **Supprimer les nids de soie** à l'aide d'échenilloirs ou autre engin de coupe, par temps froid ou pluvieux et détruire les cocons en les brûlant sur place*. Bien se munir de gants et de lunettes, ne pas jeter le cocon avant de l'avoir détruit !
- **Piégez les mâles** de juin à octobre, à l'aide de pièges à phéromones
- **Disposer des éco-pièges** qui récupèrent les chenilles en procession lors de leur descente des arbres
- **Pulvériser sur les nids** un agent naturel et inoffensif pour l'homme, le « bascillus thurengensis ». On trouve ces produits dans les magasins de jardinerie.

Dans les parcs et jardins, la Ville agit !

Des éco-pièges destinés à ramasser les chenilles sont installés dans les parcs et jardins « à risque ».**



Où se procurer les pièges ?

FREDON AUVERGNE

à Lempdes au **04 73 42 16 61**

www.fredon-auvergne.fr

**DANS
LES JARDINERIES**

**Par dérogation à l'interdiction d'écobuage*

***Aucune pulvérisation à grande échelle n'est autorisée par la réglementation*

Besoin d'aide ou de conseils ?

Votre contact à la Mairie de Châtel-Guyon :

M. Bruno GIGNAC au 04 73 86 01 88 ou

chatel-guyon.espacesverts@orange.fr

NB : la Ville n'effectuera pas de travaux chez les particuliers